



Le 30/03/2021
Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs

Les Conseillers Municipaux

La Suze sur Sarthe

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 6 avril 2021 à 20h30
Salle des Fêtes *

Ordre du jour :

- Adoption du compte administratif 2020
- Bilan des acquisitions et des cessions 2020
- Adoption du compte de gestion 2020
- Affectation des résultats 2020
- Taux de fiscalité 2021
- Subventions aux associations 2021
- Subventions Ecole du Sacré Coeur 2021 (fonctionnement des classes et sorties scolaires)
- Subventions CCAS 2021
- Adoption Budget Primitif 2021
- Conventions d'objectifs Entente Sportive, FC La Suze, Récréajoux, la Nat'Suzeraine, Coulée Douce
- Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels
- Tableau des effectifs
- Mise en place du temps partiel de droit
- Ratios promus/promouvables 2021
- Création des postes
- Rémunération mise sous pli élections départementales
- Avenant à la convention de gestion et d'entretien des ZAC avec la Cdc
- Modification des statuts de la Cdc - transfert de compétences organisation des Mobilités
- Convention d'occupation temporaire du ponton communal au port avec Jacques Despierres
- Etablissement communautaire d'enseignement artistique – Fonds de concours
- Conventions ascendantes et descendantes avec la Cdc – Compétence Jeunesse et Enfance
- Convention avec SARTEL pour l'installation d'équipement pour la fibre optique
- Dénomination des voies du lotissement Les Epinettes 2
- Convention tripartite avec le CCAS et la Coulée Douce pour dispositif « Argent de poche »
- Convention avec Arborecobois pour la destruction des frelons asiatiques
- Convention d'occupation temporaire du Port avec aventure nautique
- Demande de subvention convention de relance territoires-Département
- Demande de subvention Socle Numérique Ecoles
- Vœu de la municipalité pour la construction d'un rond-point à l'intersection de la RD 23, RD12 et RD79
- Questions et informations diverses

MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

☎ 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr

Pour information :

Les conseillers municipaux sont couverts par les dispositions de l'article 4 du décret du 29 octobre 2020, vous devrez donc vous munir de cette convocation sous forme numérique ou papier ainsi que l'attestation dérogatoire de déplacement en cochant activité à caractère professionnel

Seuls les journalistes peuvent assister à la séance du Conseil Municipal, le public n'étant pas autorisé à se déplacer.

Les conseillers municipaux ont la possibilité de donner pouvoir à un autre conseiller.

Je vous rappelle que le quorum est atteint si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Cette disposition pourrait évoluer dans les prochains jours suite au projet de loi prolongeant l'état d'urgence. Je vous tiendrais informé(e).

N'oubliez pas votre masque, votre stylo.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES

